

CPME BRETAGNE

PRÉSENTATION 2022

Qu'est ce que la Confédération des PME ?

2

- ▶ Organisation patronale, indépendante, apolitique et **interprofessionnelle**
- ▶ **Partenaire social** des **entrepreneurs** et des **entreprises**
- ▶ Nous incarnons la **Culture PME**



La 1^{ère} Organisation patronale

3

—
243 000

entreprises
et 4 millions de salariés*

—
124 000

entreprises employant
du personnel*

110

fédérations professionnelles

117

CPME territoriales
dans tous les départements et régions
y compris l'outre-mer

La CPME est **la première organisation française** en nombre d'adhérents et d'« entreprises employeurs »*.

Elle défend les intérêts des TPE-PME issues de l'industrie, des services, du commerce, de l'artisanat, de l'économie sociale et solidaire et les professions libérales.

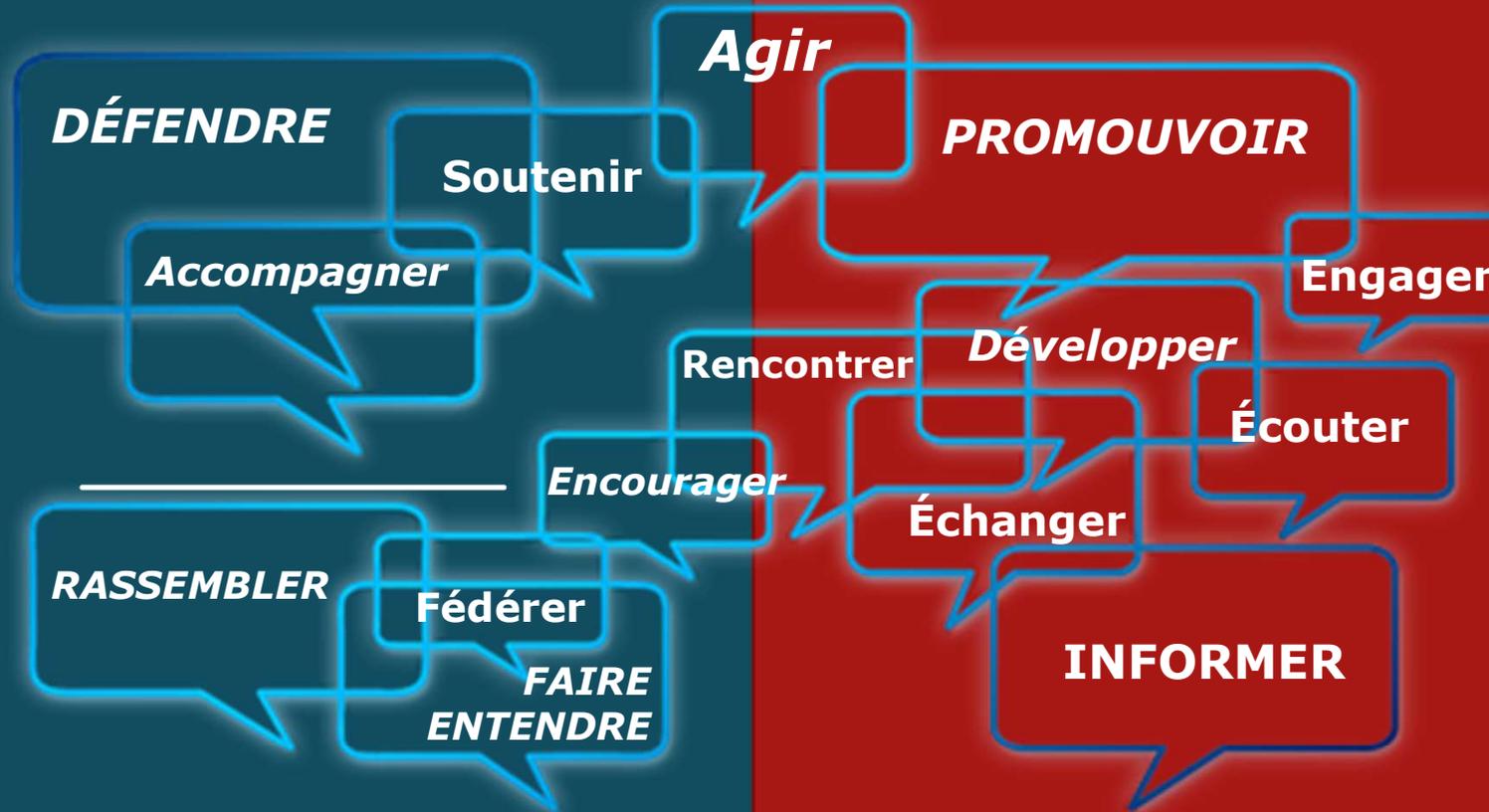
* Source : mesure de la représentativité,
ministère du Travail - 2021

CPME Bretagne : notre engagement

1. Représenter & soutenir encore et toujours les PME
2. Défendre le statut du Chef d'Entreprise
3. Militer pour le patronat réel, statut et spécificités des TPE PME
4. Donner au TPE et PME la place qu'elles méritent
5. Informer et accompagner le chef d'entreprise dans son quotidien

Toutes nos revendications vont dans le même sens : sécuriser l'environnement des petites entreprises en leur réservant un traitement spécifique afin qu'elles jouent pleinement leur rôle de levier de croissance et de l'emploi dans la région.

Notre Vocation



Nos missions : un réseau en action



Lobbying



Partenariats



Veille - Information
Ateliers



Agir pour la
communauté



Mandats



- ▶ Être le facilitateur de votre quotidien, valoriser l'échange d'expériences, animation du réseau, actions d'influence ...
- ▶ Avantages préférentiels et services pour les adhérents (point d'accueil pour la formation des dirigeants, services dédiés aux TPE/PME...)
- ▶ Informer, sensibiliser et accompagner les chefs d'entreprise sur tous les domaines intéressant le marché de l'entreprise
- ▶ Assurer le rôle d'interface entre les pouvoirs publics et l'entreprise – Être force de proposition
- ▶ Être acteur de terrain - Favoriser un dialogue social – donner sens au paritarisme

Nos victoires syndicales pour les PME

7



- **Report du paiement des cotisations sociales et fiscales** sur simple demande
- Création **d'aides spécifiques pour les travailleurs indépendants** via le fonds d'action sociale du **CPSTI**



- Mise en place d'une **aide de la CARSAT pour les entreprises de – 50 salariés** : subvention jusqu'à 50% des factures pour les équipements et consommables « prévention COVID » dans la limite de 5000€

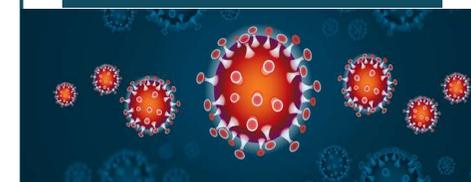


- Avis positif du **Conseil Constitutionnel** pour **lever l'incrimination pénale** qui incombe au chef d'entreprise concernant la sécurité sanitaire



- Mise en place d'une aide exceptionnelle d'urgence **pour les salariés et dirigeants salariés cotisants Agirc-Arrco**

Dans le cadre de la
crise #COVID19



Nos victoires syndicales pour les PME

8

Mais aussi :

- Assouplissement en matière de **déclaration de TVA**
- Report de la **déclaration de résultats en matière fiscale**
- Mise en place d'une **avance de trésorerie remboursable** pour aider les PME à redémarrer leur activité
- **Amélioration de l'accès** à la plateforme de déclaration du **dispositif de l'activité partielle**
- Action conjointe de la **Fédération des Marchés de France** et de la CPME ayant permis la **réouverture**, par autorisation préfectorale, des **marchés de plein air**
- ...

Dans le cadre de la crise
#COVID19



Notre action : faire bouger les lignes

9

QUELQUES VICTOIRES RÉCENTES



Adapter les normes et le droit aux TPE/PME

- ▶ **Droit à l'erreur reconnu** lors de procédures déclaratives
- ▶ Capacité financière du contribuable prise en compte dans le cas d'un recouvrement fiscal ou administratif
- ▶ RGPD : **modèle simplifié pour les TPE/PME**



Sécuriser le statut du chef d'entreprise

- ▶ **Suppression de l'incrimination pénale** du chef d'entreprise relative au prélèvement à la source
- ▶ **Garanties complémentaires ajoutées** en cas de contrôle fiscal

Notre action : faire bouger les lignes

10

QUELQUES VICTOIRES RÉCENTES



Loi PACTE

- ▶ Un quotidien **simplifié et une sécurité renforcée**
- ▶ **Allègement des seuils sociaux** : Suppression du seuil social de 20 salariés

Loi De Finance

- ▶ **Abaissement du taux d'impôt sur les sociétés**
- ▶ **Augmentation du plafond** du plan Epargne en Actions des PME

- ▶ **Plafonnement des indemnités prud'homales**

Notre action : engager une démarche de progrès

11

Agir pour un environnement favorable aux TPE/PME

- ▶ **Des succès** dans la lutte contre la concurrence déloyale en Europe

Apprentissage : un progrès pour nos PME

- ▶ **Maintien des contrats de professionnalisation et d'apprentissage** – Le chef d'entreprise revient au cœur du dispositif
- ▶ **Intégration de l'apprentissage** dans la catégorie Actions de formation

Accompagner l'accroissement des TPE/PME dans les territoires

- ▶ **Une semaine de sensibilisation aux dispositifs d'aide au logement**

Propositions de la CPME adoptées

Création d'un guichet unique de l'export

Modernisation de l'assurance-protection

Création d'un parcours de formation à l'export

Assouplissement des règles – TVA à l'importation



78% de salariés affirment que l'existence d'une aide au logement au sein de leur entreprise **est un facteur d'attractivité.**

Source sondage IFOP 2015



Notre action : une dynamique de sensibilisation

12

Être informé des tendances et de l'actualité

Une forte présence sur les réseaux sociaux

Une nouvelle chaîne YouTube créée



Développer et entretenir votre réseau professionnel régional

Via des rencontres thématiques organisées par les CPME territoriales et la Région

- ▶ Tarification, aides financières, solutions de prévention, juridique...

Développer votre expertise, partage de bonnes pratiques

Des sessions de formation, Webconférences...

Travailler des projets collaboratifs innovants

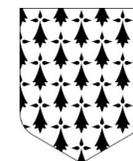
Portail mon-entreprise.bzh ; Action Passion Métier Entreprise, Forum Economique Breton, Concours des meilleurs apprentis...

ActionLogement 


BARTHÉLÉMY
AVOCATS



 FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE




BRETAGNE

La CPME Bretagne mobilisée pour

- vous informer
- vous conseiller
- vous aider



SOS ENTREPRISES

Post-confinement - reprise d'activité : La CPME Bretagne est pleinement mobilisée pour vous accompagner.

Vous êtes confrontés à des difficultés ? Alors, n'hésitez pas à nous contacter en laissant toutes vos coordonnées :

contact@cpme-bretagne.fr

CPME Bretagne
3, rue Calloët Kerbrat
22440 Ploufragan

contact@cpme-bretagne.fr
06.47.87.63.87

www.cpme-bretagne.fr

Suivez-nous sur les réseaux

